

CGT

M A T M U

TRACT
02 MAI
2022

Il ne suffit pas
de s'indigner,
il faut s'engager !

PROPOSITIONS DE LA DIRECTION
VOILÀ



L'URGENCE DE LA SITUATION MÉRITAIT
BIEN MIEUX

...

chronique d'un désastre annoncé !

D'abord, prenons la définition officielle du pouvoir d'achat, reprise du site du ministère de l'économie

...

... <https://www.economie.gouv.fr/facileco/pouvoir-achat-definition> :

Le pouvoir d'achat correspond à la quantité de biens et de services qu'un revenu permet d'acheter. Le pouvoir d'achat dépend alors du niveau du revenu et du niveau des prix. L'évolution du pouvoir d'achat correspond donc à la différence entre l'évolution des revenus et l'évolution des prix. Si la hausse des revenus est supérieure à celle des prix, le pouvoir d'achat augmente. Dans le cas contraire, il diminue.

Lors de l'ouverture des négociations salariales, l'IPC (Indice des Prix à la Consommation) était de 2,8 en Décembre 2021 (ce qui signifie que sur 1 an, les prix à la consommation hors tabac augmentaient de 2,8 %).

Malgré cela, la Direction a réussi à convaincre trois organisations syndicales de ratifier une augmentation générale de nos salaires de 2,1 % fin Février 2022, nous faisant mécaniquement perdre collectivement du pouvoir d'achat.

La CGT n'a pas signé ces NAO pour un principe simple mais essentiel lorsqu'on prétend défendre l'intérêt des salariés : **LA CGT ne peut approuver un accord qui fait perdre du pouvoir d'achat à nos collègues !**

Aussi, **quand les organisations signataires tractent aujourd'hui à tour de bras à qui sera le premier à avoir réclamé la réouverture de négociations suite à la hausse des carburants et à l'augmentation de l'inflation, éléments d'ailleurs déjà connus au moment de leurs signatures d'il y a à peine un mois**, nous appelons cela au mieux un manque de cohérence, au pire ... Nous vous laissons le choix des mots...

La Direction, sollicitée par les 5 organisations syndicales représentatives (CFE-CGC, FO, CFDT, CFTC et CGT), a donc ouvert deux réunions pour échanger sur la situation.

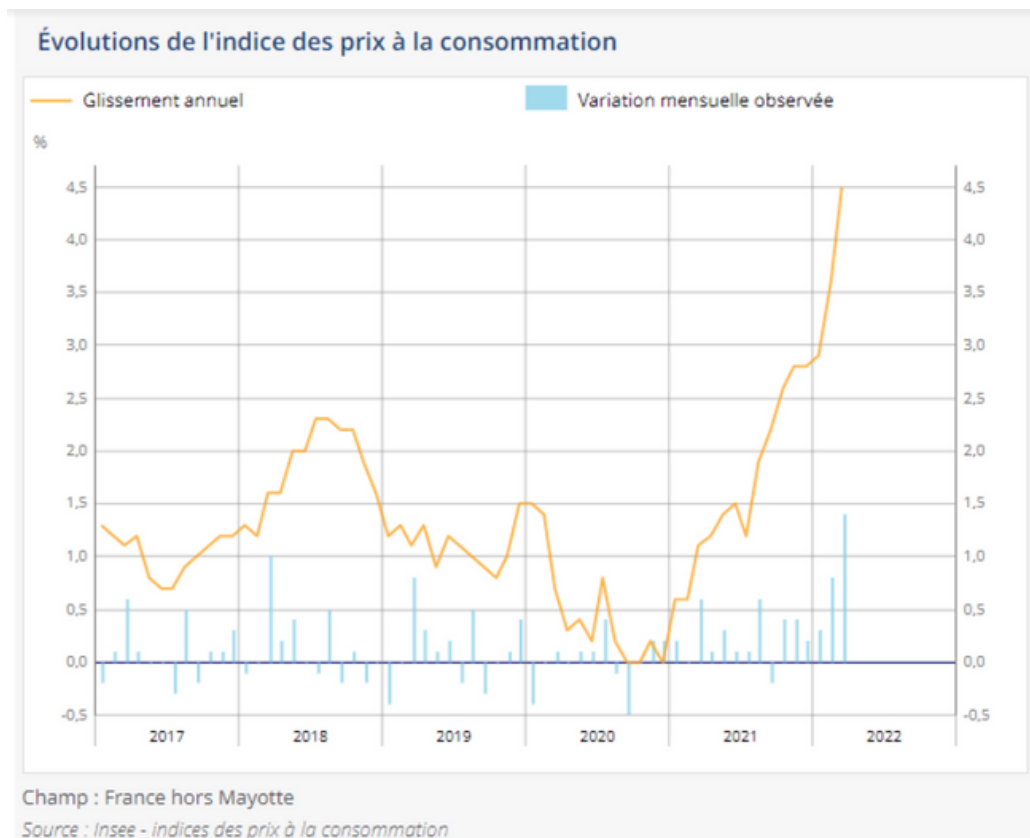
L'intérêt collectif primant, nous avons décidé de garder nos réflexions pour nous pendant ces deux réunions, et de négocier (ou plutôt de rattraper) une hausse des salaires pour compenser la hausse des prix.

Car oui, la situation actuelle est compliquée : pas forcément pour les entreprises, qui s'en sortent bien et en profitent pour augmenter les prix, mais surtout pour les salariés qui voient les prix augmenter bien plus vite que leurs salaires.



LA DIRECTION N'EST PAS LA SEULE RESPONSABLE DE LA SITUATION

La preuve en image



C'est avec une profonde déception que nous sortons de cette dernière réunion. **Les seules mesures annoncées** sont donc :

- **La mensualisation du 14ème mois qui sera ouverte à tous par anticipation**
- **L'entreprise va accélérer son étude sur la mobilité (mais une étude n'est pas un engagement à agir... Si vous saviez le nombre d'études que la Direction nous promet de faire !!!)**

Malgré de nombreuses désillusions, certains syndicats, que nous ne citerons pas, ont réussi à saluer cette avancée. Or V.Jolly, notre DRH, avait prévenu dès la première réunion : nous ne referons pas les débats des NAO dont la dernière réunion est encore toute récente. Il fallait s'y attendre : la Direction était sans ambiguïté dans son rôle...

Même des demandes qui, pourtant, n'avaient aucun coût pour l'entreprise comme une **troisième journée de télétravail afin d'économiser le carburant pour ceux qui le voudraient, ont été refusées !**

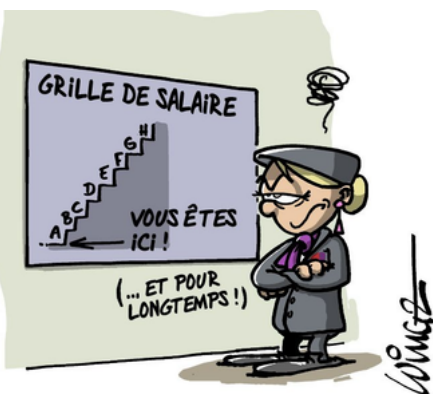
La CGT a clôturé les débats en exprimant son mécontentement, et en alertant sur les multiples situations que nous avons rencontrées dernièrement sur le terrain : de nombreux embauchés nous quittent, trouvant des salaires bien meilleurs ailleurs. Et pendant ce temps, la MATMUT n'arrive que peu souvent à rendre la pareille et à débaucher des profils expérimentés à la concurrence, faute d'un salaire attractif.

Et ces problèmes de recrutement et de turnover importants sur les jeunes générations impactent directement les mauvaises conditions de travail actuelles : la charge de travail actuelle découle également directement du manque de personnel récurrent dans de nombreux services.

La CGT a donc réitéré ses propositions, qui semblent avoir enfin reçu une oreille un peu plus attentive qu'auparavant : Il faut travailler sur les salaires d'embauche afin de fidéliser les nouveaux embauchés et d'éviter qu'ils ne partent à la concurrence une fois formés.

Le travail sur le salaire d'embauche aurait plusieurs vertus :

- la charge de travail serait enfin allégée car les nouveaux embauchés, formés et efficaces, en effectueraient leurs parts



- Les nouveaux arrivés resteraient dans le Groupe

- cet allègement améliorerait ainsi tant la quantité que la qualité de travail de tous et, au final, la satisfaction personnelle d'avoir bien accompli sa tâche.

Les élections professionnelles auront lieu en 2023. Si vous souhaitez agir pour défendre réellement l'intérêt collectif, contactez-nous. C'est dès maintenant qu'il faut y réfléchir !

La CGT rappelle une fois de plus à la Direction que sans ses salariés, elle n'existe pas et qu'il est enfin temps de récompenser vos efforts par une augmentation réelle (et non à coup de primes et autres artifices).

Et cette leçon, malheureusement, nous la payons directement et financièrement par une baisse de notre niveau de vie en 2022.

A l'issue de cette réunion, un seul constat nous vient : les salariés méritent plus de considération.

Mr Gomart, Il n'est jamais trop tard pour bien agir !

VOUS POUVEZ FAIRE CONFIANCE A LA CGT MATMUT POUR DEFENDRE VOS INTERETS

Nous validons les accords qui s'inscrivent dans l'intérêt général des salariés et uniquement si les contreparties demandées n'amènent pas d'insécurité sociale et juridique à l'avenir.

Nous ne nous contentons pas d'un "c'est mieux que rien" comme tant d'autres !

Vos délégués syndicaux

- Françoise Olivero
- Ismahan Baghdadi
- Matthieu Chanthavong
- Grégory Herviou
- Dominique Le Maout
- Ludovic Barroin
- Cyril His
- Fabrice Valladont

Votre Délégué Syndical Référent
Ludovic Barroin



Téléphone : 06 64 74 04 22
Email : contact@cgt-matmut.fr
Vous pouvez aussi adhérer en ligne sur www.cgt-matmut.fr

CGT
M A T M U